

Environnement

Avec plus de 240 hectares d'espaces verts et de forêt, Grand Quevilly est le poumon vert de la Métropole rouennaise. La Ville allie environnement vert et agréable à une gestion durable de l'entretien de tous ses espaces et au développement de la biodiversité pour préserver la nature. Elle s'engage également avec la Métropole en signant les accords locaux pour le climat.

- [Projet municipal](#)
- [Parcs et jardins](#)
- [Forêts et bois](#)
- [Biodiversité en ville](#)
- [Cop21 locale](#)
- [Propreté](#)



Projet municipal

Retrouvez ci-dessous les différents projets sur les thèmes de l'environnement, de la biodiversité, des mobilités et de la propreté prévues dans le cours du mandat 2020-2026 par l'équipe municipale élue en mars 2020.

Environnement

- Encourager les comportements vertueux par des appels à projets, formations et subventions : compostage collectif, jardins partagés, récupération des eaux de pluie, isolation des logements, végétalisation, énergies renouvelables...
- Installer de nouvelles bornes de recharge pour les véhicules électriques
- Obtenir le label Cit'ergie pour améliorer durablement la performance thermique et environnementale de la ville
- Réduire la pollution lumineuse nocturne, en préservant la sécurité des riverains et en redéployant les économies réalisées, par exemple pour implanter plus de leds
- Développer les énergies renouvelables, notamment les panneaux solaires, pour le fonctionnement des bâtiments publics
- Utiliser des matériaux régionaux et biosourcés pour les chantiers de la Ville
- Aménager des ilots de fraîcheur naturels dans les espaces publics et les cours d'écoles
- Soutenir l'association pour le Maintien d'une agriculture Paysanne (AMAP) et aider les bénévoles à en créer une deuxième
- Doubler la part des produits bios et locaux (50% au moins) dans la restauration scolaire

Biodiversité

- Enrichir la biodiversité grâce à la participation citoyenne : observatoire, atlas participatif, grainothèque, jardins durables, permis de végétaliser...
- Soutenir l'association des Jardins familiaux dans la gestion éco-responsable du site et expérimenter la permaculture avec les volontaires

- Planter dans les espaces publics davantage de prairies fleuries, mais aussi des cultures potagères et des arbres fruitiers en accès libre
- Étendre le partenariat actuel avec la Ligue de Protection des Oiseaux à d'autres espaces que la roseraie (nichoirs, sensibilisations, suivi, régulation...)
- Adopter une charte de l'arbre : choix des espèces, plantation, entretien, rythme et modalités d'élagage, critères d'abattage, etc.
- Associer les écoles à la plantation d'une micro-forêt au clos du Père Jules et une autre dans le Bourg, en complément de « La Spirale du Temps » et « Un Bois pour ma Planète »
- Expérimenter la végétalisation des cours d'écoles, selon des techniques innovantes et compatibles avec les usages récréatifs
- Créer des micro-réserves de biodiversité (plantes, insectes, hérissons...) dans chaque quartier pour sensibiliser les riverains et assurer une continuité territoriale
- Adopter une feuille de route ambitieuse visant à faire de Grand Quevilly un Territoire engagé pour la Nature, au sens du Plan Biodiversité national
- Préserver la forêt du Chêne à Leu et ses abords, en élargissant le périmètre du bois classé et en valorisant l'intérêt écologique de cet espace (plantations, éco-pâturage, mare...)

Mobilités

- Réaliser de nouvelles « Balades quevillaises » (parcours de promenade et de mémoire) pour encourager la découverte de la ville à pieds
- Favoriser l'installation du Cy'clic (vélos en accès libre)
- Assurer la desserte en bus de l'Avenue Bois Cany et l'amélioration des accès routiers (fluidité, sécurité, stationnements)
- Tester la gratuité des transports en commun les jours de pollution et le samedi, et une tarification solidaire les autres jours
- Agir pour la création d'une police intercommunale des transports publics
- Soutenir auprès de l'Etat le désengorgement de la Sud III, par l'amélioration des accès sud et nord du Pont Flaubert
- Identifier et réaliser, avec la Métropole et les riverains, les aménagements nécessaires à la sécurité routière : plans de circulation, aménagements de

trottoirs et chaussées, équipements, zones 30 ou 20...

- Concevoir avec les organisateurs et les riverains des plans de stationnement exceptionnels lors des grands évènements notamment sportifs (secteurs Géo André, Bourg, Lefrançois, etc.)
- Créer une aide au permis de conduire, sous condition de ressources et de contrepartie
- Développer avec la Métropole les parkings relais à l'extérieur de Grand Quevilly, et tester en ville une régulation de type stationnement résidentiel, pour garantir le stationnement gratuit des Grand-Quevillais
- Planifier avec la Métropole la création de pistes cyclables sécurisées et le déploiement d'une signalétique propre aux mobilités douces

Propreté

- Surveiller et améliorer la propreté dans tous les quartiers, grâce aux Indicateurs Objectifs de Propreté créés par l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine
- Installer de nouveaux distributeurs de sacs à déjections canines et des poubelles à compartiments au pied des immeubles et dans les rues
- Améliorer le ramassage des déchets et feuilles mortes dans l'espace public, par l'acquisition d'un deuxième aspirateur urbain électrique et mobile
- Déployer un « plan mégots » pour mieux réduire, trier et valoriser ces déchets
- Encourager les initiatives citoyennes de nettoyage participatif des espaces publics (communication, formation, matériel...)
- Réduire la quantité de déchets ménagers, en accompagnant les volontaires (familles, écoles, commerces, entreprises...) dans un « défi zéro déchets »
- Réduire la quantité de déchets verts, par l'aide au lombricompostage, au compostage collectif et à l'utilisation de broyeurs itinérants mutualisés
- Réprimer les dépôts d'encombrants sauvages à l'aide de caméras mobiles
- Associer à l'entretien de la ville des personnes accueillies temporairement au sein des services municipaux : travaux d'intérêt général, emplois d'été, contreparties diverses.
- Constituer une brigade propreté pour soutenir les équipes d'entretien, prévenir et verbaliser les incivilités, mais aussi récompenser les comportements vertueux (challenge propreté)

contact

Service espaces verts

Coordonnées :

- 02 35 68 99 12
- Esplanade Tony Larue

contact

Chargé de la COP21 locale

Coordonnées :

- 02 35 68 99 35
- Esplanade Tony Larue



Parcs et jardins

Les espaces verts de Grand Quevilly représentent plus de 200 hectares de son territoire. Ouverts à tous pour des balades naturelles et agréables, les parcs et jardins, comme toute la ville, sont entretenus de manière durable et dans le respect de l'environnement.

- La Roseraie est un emblème de la ville. Elle compte plus de 18 000 plants issus de 280 variétés de rosiers, un plan d'eau et une rivière. A voir absolument au mois de juin, pendant la période de floraison !
- Le parc des Provinces est un véritable amphithéâtre de verdure dans lequel une faune riche de poissons, volatiles et insectes a élu domicile.
- La plaine de jeux Léon-Blum située à quelques pas de [l'Espace jeunesse](#), propose de nombreuses activités. Terrain multisports, pétanque, pyramide de cordes, tables de ping-pong mais aussi un vrai skate-park raviront les amateurs de sport.
- Le Parc Bouttard est un petit écrin de verdure dans le Bourg, près de l'école Jean-Jaurès, idéal pour une petite balade, avec, en fond les maisons du Bourg à l'architecture typique des années 30.
- Le parc Toulouse-Lautrec accueille une grande aire de jeux et des bancs, le tout entouré de petits bois sauvages de pins pour un cadre agréable.
- Le parc Albert-Camus allie la nature à une architecture moderne au cœur de la ville. Ce parc vous invite à la réflexion et au voyage imaginaire grâce à différentes citations d'Albert Camus gravées sur les pierres.
- Le jardin Saint-Pierre, qui jouxte l'église du même nom dans le Bourg, abrite de nombreuses plantes aromatiques et fleurs.
- L'espace Louis-Jouvin, situé entre les rues de l'Ornay et de Montmorency dans le Bourg, propose un espace vert de cheminement et de repos.

Retrouvez les parcs et jardins de la ville dans la [carte interactive](#).

contact

Service espaces verts

Coordonnées :

- 02 35 68 99 12
- Esplanade Tony Larue



Forêts et bois

La ville compte une forêt et deux bois sur son territoire. La forêt du Chêne-à-Leu et le bois Matisse sont régulièrement aménagés pour assurer aux promeneurs des balades agréables mais aussi pédagogiques. Le dernier bois situé dans le Bourg est encore jeune. Il lui faudra encore quelques années pour se développer.

- La forêt du Chêne à Leu, autrefois réserve de chasse, représente 36 hectares de forêt. Un parcours sportif de remise en forme est disponible ainsi que des tables

de pique-nique. Cette forêt est gérée par la Ville en concertation avec l'ONF (Office National des Forêts).

- Le bois Matisse a été réouvert au public en 2015. D'une surface de 10 hectares, il est devenu un lieu de promenade et d'éducation à la nature qui accueille de nombreuses essences d'arbres. La pédagogie est au cœur de ce bois, avec des zones dédiées aux enfants, aux familles et aux écoles tels qu'un arboretum et des ruches pédagogiques mais aussi la Spirale du temps, où une classe de la ville plante un arbre tous les ans depuis 2010.
- Le bois du Bourg a été créé en 2016 avec l'aide des Quevillais ! Ce sont 400 arbres qui ont été plantés et symboliquement « parrainés » par des habitants lors d'un événement convivial pour la sauvegarde de la planète. D'ici quelques années, cet espace deviendra un véritable bois créant une frontière naturelle entre les zones résidentielles et industrielles du Bourg.

Retrouvez les bois et les forêts de la ville dans la [carte interactive](#).

contact

Service espaces verts

Coordonnées :

- 02 35 68 99 12
- Esplanade Tony Larue



Biodiversité en ville

Le développement de la biodiversité est le principal axe de l'action de la Ville sur l'environnement.

L'entretien des espaces verts est réalisé de manière durable avec des procédés qui préservent l'environnement et la santé de chacun tels que le fauchage tardif, la non-utilisation de produits phytosanitaires, l'utilisation de paillages naturels ou encore le désherbage à la main ou à l'eau chaude. C'est pourquoi il peut arriver que des herbes sauvages soient présentes sur les trottoirs ou entre des pavés, c'est le signe d'un sol en bonne santé.

La Ville a également créé des parcelles de développement de la biodiversité qui sont entretenues de manière spécifique (grâce notamment au fauchage tardif) pour que la faune et la flore se développent. Elle accueille aussi tous les ans entre avril et octobre des chèvres et des moutons sur d'autres parcelles dont ils assurent naturellement l'entretien juste en

broutant l'herbe, c'est ce qu'on appelle l'écopâturage. En plus d'entretenir ces espaces, ces animaux en ville sont également une petite attraction pour les petits comme pour les grands !

En 2019, la Ville réduit son éclairage public aux heures les plus calmes (1h-4h) dans certains quartiers. Cette expérimentation permet de s'adapter au rythme biologique des animaux basé sur l'alternance du jour et de la nuit. Moins de lumière en ville, c'est moins de perturbation pour les mammifères, oiseaux et autres insectes !

Retrouvez les espaces verts de la ville dans la [carte interactive](#)

Retrouvez les parcelles de biodiversité dans la [carte interactive](#)

contact

Service espaces verts

Coordonnées :

- 02 35 68 99 12
- Esplanade Tony Larue



Cop21 locale

La Ville de Grand Quevilly s'engage avec la [Métropole Rouen Normandie](#) dans la COP21 locale, Accord de Rouen pour le climat !

Dans ce cadre, la Ville a fait 23 propositions d'engagements sur des sujets variés tels que l'éclairage, les énergies, la mobilité, la qualité de l'air, la biodiversité, l'alimentation ou encore l'éducation à l'environnement.

Parmi les propositions la Ville s'est engagée par exemple :

- à privilégier les éclairages publics à LED et les détecteurs de présence au moins sur les bâtiments publics
- à déployer la baisse d'intensité lumineuse dans de nouveaux quartiers
- à développer les sensibilisations dans les écoles sur les économies d'eau, d'énergie et le gaspillage alimentaire

- à soutenir les projets d'éducation à l'environnement des écoles
- à mettre en avant les modes de déplacement doux
- à développer les éléments favorisant la biodiversité en ville (hôtels à insectes, nichoirs à oiseaux, plantation d'arbres fruitiers et de plantes mellifères...)
- à utiliser encore plus de produits issus de l'agriculture biologique pour la restauration scolaire
- à envisager l'entrée de la Ville dans la labellisation Cit'ergie, appellation française du label European Energy Award qui récompense les villes qui s'engagent dans une amélioration de leur politique en faveur de l'énergie durable et du climat.

Consultez [les engagements de la Ville pour la COP21 locale](#).

Plus d'informations sur le [site dédié de la Métropole Rouen Normandie](#).

contact

Chargé de la COP21 locale

Coordonnées :

- 02 35 68 99 35
- Esplanade Tony Larue



Propreté

La propreté en ville est l'affaire de tous, c'est une question de respect et de citoyenneté pour laquelle la Ville sensibilise le grand public régulièrement.

Au quotidien, des équipes d'agents de la Ville parcourent chaque quartier pour assurer la propreté des espaces publics. Pour faciliter la vie des habitants, la Ville a installé des centaines de poubelles dans tous les lieux de vie et de passage ainsi que de 38 distributeurs de sacs pour sensibiliser au ramassage des déjections canines.

Les collectes de déchets ménagers, verts et des encombrants sont gérés par la Métropole. Les collectes sont organisées selon un calendrier précis disponible en ligne et les encombrants sont à déposer sur un point d'enlèvement le jour du rendez-vous fixé avec la Métropole (au 0 800 021 021) ou à emmener en déchetterie.

Retrouvez toutes les informations concernant les collectes de déchets et les encombrants dans les [services en ligne](#).

Signalez un problème de propreté grâce à l'outil disponible dans les [services en ligne](#).

Retrouvez les emplacements des distributeurs de sacs à déjections canines dans la [carte interactive](#).

Retrouvez les emplacements des déchetteries de la Métropole dans la [carte interactive](#).

contact

Service propreté

Coordonnées :

- 02 35 68 99 12
- Esplanade Tony Larue

contact

Ma Métropole

Coordonnées :

- 0 800 021 021
- Le 108 - 108, Allée François Mitterrand, 76000 ROUEN